

Justi Dance

Cours le MARDI soir , au préau de l'école Nelson Mandela.

Montant de l'adhésion obligatoire non remboursable : **10€**

Licence Fédération Française de Danse obligatoire : **19 €**

Montant de la cotisation annuelle :

Groupes		Montant cotisation
○ Initiation (5 -6 ans)	16H45 à 17H30	90€
○ Préparatoire 1 (7-8 ans)	17H30 à 18H30	110€
○ Préparatoire 2 (9-11 ans)	18H30 à 19H30	110€
○ Moyens (12 – 18 ans)	19H30 à 20H45	140€
○ Adultes	20H45 à 21H45	110€

Possibilité de faire 3 chèques à la remise du dossier :

- Le 1^{er} encaissé en octobre
- Le 2^{ème} début janvier
- Le 3^{ème} début mars

Au delà de 2 inscriptions par famille : 20€ de réduction par personne.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription
- Certificat médical (moins de 3 mois)
- Règlements (cotisation , adhésion, FFD) Chèque : Ordre JUSTI DANCE
- 1 photo (pour dossier)
- Un justificatif de domicile (pays de salers) pour les chèques lyre

A noter :

A Prévoir dans l'année une participation financière pour l'achat des costumes (environ 15 €).